
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 26 octobre 2024 à 11 h 00

Présents : Bosson Hervé, Detraz Laurent, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Bosson Jean-François, Von Arx-Dupraz Chantal, Dupraz Isabelle, Chiappani Mylène.

Excusés : Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris (a donné procuration à Laurent Gaillard) Bisetti Mélodie, Julienne Marcel (a donné procuration à Hervé Bosson), Gardrinier Jennyfer.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Patrick Degenève

Approbation du compte-rendu du 8 octobre 2024.

Urbanisme

Demands d'urbanisme :

- DP BOUVET Michelle, 15 impasse de l'Ile, fermeture de la véranda. Avis favorable.
- DP DUBOIS, 45 impasse de Chez Vachat, pose panneaux solaires. Avis favorable.
- PC modificatif BECK Thibault, 510 route de Chez Barret, demande de régularisation de plusieurs éléments à la suite d'un contentieux, et construction d'une annexe.

Contentieux :

Le Préfet nous informe des pénalités demandées à Mr Renevier suite à la construction de ses travaux non conformes au permis de construire ou réalisés sans autorisation.

Tiny house :

Une demande de construction de Tiny house a été évoquée. Rien n'est précisé dans le PLU. Comment faut-il réglementer ces installations ? Sujet à suivre.

Retraits délibération

Nous avons reçu un courrier de la Sous-Préfecture nous faisant part de délibérations illégales sur la forme prises par le Conseil Municipal le 8 octobre. Nous devons procéder à leur retrait et redélibérer en respectant les dispositions réglementaires.

Secours catholique

Le Maire a donné l'autorisation au secours catholique de la vallée verte, d'acheter une table au nom de la commune. Cette opération remplace le versement d'une subvention.

Contrat entretien chaufferies

Le contrat avec l'entreprise Parchet sera renouveler pour l'entretien de la chaufferie de l'Eglise. Demander un devis à l'entreprise Maure pour l'entretien de la chaufferie de l'école de la Corbière.

Demande des copropriétaires Le Tetra

Les copropriétaires de l'immeuble « Le Tétra » située chez les Reybaz souhaite poser un miroir pour sécuriser la sortie de leur accès. Ils devront demander au propriétaire de la parcelle d'en face. La commune ne participe pas financièrement.

Hangar communal

Un devis a été demandé à l'entreprise Cagnin pour refaire les façades du hangar communal. Montant du devis 11 300 € TTC. Accepté à l'unanimité.

Logements vacants et décisions

La commune a eu gain de cause devant le Conseil d'Etat au sujet des logements vacants, dont les communes de Boège et St André étaient rattachées au périmètre urbain d'Annemasse.

Le secrétaire de séance, Patrick Degenève

Le Maire, Jean-François Bosson

